



# Renouveau du curriculum de la prématernelle à la 12<sup>e</sup> année aux TNO

## Calendrier de la mise en œuvre

	2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027	2027-2028
<b>Prématernelle et maternelle</b>			Curriculum <b>provisoire</b> à l'essai — prématernelle et maternelle	Mise en œuvre du curriculum <b>provisoire</b> — prématernelle et maternelle	Mise en œuvre du curriculum finalisé — prématernelle et maternelle
<b>De la 1<sup>re</sup> à la 3<sup>e</sup> année</b>			Curriculum <b>provisoire</b> à l'essai	Mise en œuvre du curriculum <b>provisoire</b> — toutes les matières	Mise en œuvre du curriculum finalisé — toutes les matières
<b>De la 4<sup>e</sup> à la 6<sup>e</sup> année</b>	*Curriculum <b>provisoire</b> à l'essai	Mise en œuvre du curriculum <b>provisoire</b> — toutes les matières	Mise en œuvre du curriculum finalisé — toutes les matières		
<b>7<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup> années et 9<sup>e</sup> année** — Option A</b>		Curriculum <b>provisoire</b> à l'essai	Mise en œuvre du curriculum <b>provisoire</b> — toutes les matières	Mise en œuvre du curriculum finalisé — toutes les matières	
<b>9<sup>e</sup> année — option B</b>	Curriculum <b>provisoire</b> à l'essai	Mise en œuvre du curriculum final en 9 <sup>e</sup> année			
<b>10<sup>e</sup> année</b>		Mise en œuvre du curriculum provisoire en 10 <sup>e</sup> année; premier groupe à être soumis aux nouvelles conditions d'obtention du diplôme.	Mise en œuvre du curriculum final en 10 <sup>e</sup> année		
<b>11<sup>e</sup> année</b>			Mise en œuvre du curriculum <b>provisoire</b> en 11 <sup>e</sup> année	Mise en œuvre du curriculum final en 11 <sup>e</sup> année — toutes les matières	
<b>12<sup>e</sup> année</b>				Mise en œuvre du curriculum <b>provisoire</b> en 12 <sup>e</sup> année	Mise en œuvre du curriculum final en 12 <sup>e</sup> année — toutes les matières

Cours conçus localement	Dernière année du système actuel de cours conçus localement (système à 5 crédits)	Cours conçus localement nouveaux et renouvelés (système de 4 crédits)			
Outils d'évaluation de la C.-B.		Mise en œuvre des nouveaux examens d'évaluation des compétences fondamentales en 4 <sup>e</sup> année et examens de littératie et de numératie en 10 <sup>e</sup> année.	Facultatif — examens d'évaluation des compétences fondamentales en 7 <sup>e</sup> année	Mise en œuvre des examens d'évaluation des compétences fondamentales en 7 <sup>e</sup> année et des examens de littératie et de numératie de 12 <sup>e</sup> année.	Tous les outils d'évaluation de la C.-B. sont en place.
Outils d'évaluation de l'Alberta			Dernière année des examens menant à l'obtention du diplôme de 12 <sup>e</sup> année***.		

\* La mise à l'essai signifie que les écoles ont le choix d'essayer une, plusieurs ou toutes les matières du curriculum provisoire.

\*\* Les écoles où la 9<sup>e</sup> année est plus étroitement liée au premier cycle de l'école secondaire peuvent inclure ces élèves dans un groupe de la 7<sup>e</sup> à la 9<sup>e</sup> année; si la 9<sup>e</sup> année est plus étroitement liée au deuxième cycle de l'école secondaire, les écoles peuvent opter pour une classe multiniveaux de la 9<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année.

\*\*\* Le contrat de licence avec le ministère de l'Éducation de l'Alberta expire le 31 août 2026.

Mise à jour : Mai 2023